

Compte rendu de la réunion du GTD du 22 mars 2023

Lieu : Salle du conseil à Agropolis International (Montpellier)

Horaires : 14h – 18h

La réunion s'est déroulée en format hybride, présentiel et Visio. Les objectifs étaient d'informer et d'échanger avec les membres du GTD, sur différents sujets s'inscrivant dans la lutte contre la désertification. Durant cette réunion ont été présentées :

- Les actualités de l'Initiative de la Grande Muraille Verte (IGMV)
- Les actualités sur la Convention Désertification (CNULCD)
- Les actualités du Comité Scientifique Français de la Désertification (CSFD)

Et deux présentations ont suivi sur :

- L'Association pour la Promotion des Arbres Fertilisaires, de l'agroforesterie et la foresterie (APAF)
- Le plan d'action 2023 du GTD

Participation :

En présentiel :

- Sophia Lyamouri (SalvaTerra - Experte en agriculture)
- Emilie Masson (SalvaTerra - Stagiaire)
- Antoine Cornet (CSFD)
- Pascal Humbert (APAF - Président)
- Bruno Devresse (APAF - Directeur exécutif)
- Héloïse Tchora (APAF - Ingénieur projet carbone)
- Mamadou Komé (Inagrim)
- Nordine Boulahouat (Porteur de projet)
- Christophe Brossé (Directeur du CARI)
- Manon Albagnac (Chargée de projet Sahel Désertification - CARI)
- Alissa Jeridi (Chargée d'animation du GTD - CARI)

En Visio :

- Bernard Terris (Danaya)
- Simon Baliteau (Agrisud international)
- Stefano Mason (AVSF)
- René Billaz (CASE Burkina Faso)
- Laurette Gosso (Cepaze)
- Regis Maubrey (Greenway International)
- Amel Benkahla (GRET)
- Liliane Bini (GRDR)
- Jean-Marc Garreau (SOS Sahel)
- Ange Mboneye (SOS Sahel)
- Virginie Toussaint (Terre & Humanisme)
- Jean-Luc Chotte (IRD - président du CSFD)
- Lucas Giboin (Cités Unies France)
- Elise Duroy (Cités Unies France)
- Sylvia Maeght (La Voute Nubienne)



Introduction de la réunion par Christophe Brossé directeur du CARI et tour de présentation des participants.

1. Les actualités de l'IGMV

Présentation de Bernard Terris (cf. PPT *Retour séminaire GMV Bamako 2023*)

⇒ Retours sur le séminaire GMV de janvier 2023 à Bamako

Bernard Terris nous a proposé un compte rendu sur les sujets abordés et les décisions prises autour de l'Initiative de la Grande Muraille Verte (IGMV) dans le cadre de la rencontre entre les pays de la Grande Muraille Verte qui a eu lieu en janvier 2023 à Bamako.

Présentation d'Alissa Jeridi (cf. PPT *Présentation nouvelle stratégie IGMV_Mars 2023*)

⇒ Analyse de la nouvelle stratégie de l'IGMV de l'Union Africaine et de son nouveau plan d'action décennal (2023-2032)

En s'appuyant sur les documents de positions réalisés par le Réseau Sahel Désertification (ReSaD) lors des Conférences des parties de la CNULCD, pour le Sommet Désertif'actions 2019 et le Nouveau Sommet Afrique-France 2021, les points forts et les limites de cette nouvelle stratégie ont été abordés.

Temps d'échange

- *Quelle zone d'intervention de la GMV ?*

La GMV doit être appréhendée comme une vision plutôt que comme un plan d'action.

Il faut rappeler que par le passé, les partenaires du développement percevaient les zones sèches comme des zones marginalisées et pas intéressantes pour les investissements car elles étaient considérées comme trop pauvres.

Ce n'est que récemment que la FAO s'est réintéressée aux zones sèches.

- *Quelle méthode de mise en œuvre de l'initiative ?*

L'initiative de la GMV part d'une vision très techniciste, qui véhicule l'idée que l'objectif de la GMV est de planter un mur d'arbre. Cependant c'est une vision très restrictive qui ne correspond pas aux enjeux de développement humain auxquelles elle souhaite apporter une solution. L'IGMV s'inscrit davantage dans une démarche de développement.

Aujourd'hui la vision de la GMV est de transformer les zones sèches d'Afrique en zones stables, habitables et résilientes. L'initiative de la GMV doit donc prendre en compte une diversité de situations et de solutions.

Planter des arbres fait partie de la solution, mais n'est pas la seule réponse technique. La gouvernance fait partie des enjeux majeurs de l'IGMV. L'appropriation des objectifs de l'IGMV par les



pouvoirs publics et un dialogue interministériel sont deux points essentiels dans la gouvernance et la coordination de l'initiative.

Aujourd'hui il est important d'impliquer les organisations locales, les producteurs ruraux, le secteur privé etc. Il faut arriver à une institutionnalisation de la reconnaissance de la société civile au sein de l'IGMV et passer davantage par des approches de consultations que des prescriptions techniques.

Il est important de prendre en compte les paysans dans la définition des actions. Pour cela, il est important que des interlocuteurs interviennent auprès des associations villageoises et que les villageois sachent qu'ils peuvent interagir avec ces interlocuteurs au sujet de la GMV. Il faut identifier les interlocuteurs qui existent à tous les niveaux et donner l'information aux acteurs.

Le leadership de la GMV doit revenir à l'AP-GMV et aux agences nationales. Le Sénégal va réviser son plan de mise en œuvre et va mettre un place des cadres de concertation nationaux, régionaux et locaux. L'objectif est d'intervenir sur le terrain au travers de ces cadres de concertation pour permettre une intégration de tous les acteurs.

⇒ Présentation d'Ange Mboneye sur la plateforme des partenaires de la GMV (PaneGMV)

La plateforme des partenaires de la GMV est une vitrine sur les initiatives contribuant à la GMV. Elle permet de rendre visible les appels à projets GMV, de valoriser des services tels que la cartographie et de créer un espace de discussions.

En savoir plus : <https://panegmv.org/>

Le Réseau Sahel Désertification (ReSaD, www.resad-sahel.org) fait partie des organisations partenaires de la PaneGMV et l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte (AP-GMV) a également rejoint la plateforme.

Le plan d'action 2023 de la PaneGMV :

Forte volonté de travailler avec les acteurs de la société civile :

- Organisation du Forep (forum économique des produits) en décembre 2023 au Nigéria (mise en valeur des produits filière GMV et valorisation des PME)
- Caravane verte des jeunes en août en Afrique de l'Ouest et en décembre en Afrique de l'Est.
- Implication d'autres acteurs en plus des jeunes

Organisation d'un side-event lors de la COP28 (Climat) avec implication des OSC.

Mise en place d'un plan de communication commun avec l'AP-GMV :

- Pour alimenter la plateforme d'informations sur l'IGMV
- Organiser des rencontres avec les partenaires de la plateforme
- Faire remonter les informations de l'AP-GMV et des Agences Nationales en parallèle (recommandation de l'AP-GMV)

Temps d'échange

Une consultation sur la mobilisation des acteurs non-étatiques dans la GMV a été réalisée en 2022 à la demande de la CNULCD qui fait le suivi de l'accélérateur de la GMV. Cette consultation a été conduite par Jean-Marc Garreau qui en a restitué les recommandations lors de la COP15 de la CNULCD (mai 2022).



- *Quelles suites ont été données après la consultation ?*

Il faut savoir que tout est lent au sujet de la GMV, le rapport de la consultation n'a pas encore été traduit, mis en pages et diffusé. Cependant, ce rapport a inspiré la nouvelle stratégie de l'Union Africaine sur l'IGMV.

En savoir plus : <https://panegmv.org/fr/publications/comment-faire-progresser-la-communaute-des-acteurs-non-etatiques-de-la-grande-muraille>

- *Au sujet de la communication, comment faire remonter les informations nationales ?*

Les informations et recommandations nationales sont diffusées en ligne. Il n'y a pas de connexions entre AP-GMV et les Agences Nationales, il y a une communication différenciée.

- *Comment peut-on valoriser les actions des associations locales à travers la PaneGMV ?*

La plateforme est ouverte à tous les acteurs qui considèrent que leur action contribue à l'IGMV pour leur donner de la visibilité. Aujourd'hui l'AP-GMV et certaines Agences nationales se sont inscrites malgré les réticences du début.

La plateforme a pour but de montrer le nombre et la diversité des acteurs qui contribuent à la GMV comme les OSC, les médias, les collectivités locales etc.

- *Concernant les financements de l'accélérateur, comment ça se passe ?*

Les financements sont donnés aux états donc il y a un suivi des actions menées par les états et de l'ensemble des ministères uniquement.

Les enjeux sont que d'une part les états s'habituent à comptabiliser plus d'actions, dont celles menées par d'autres acteurs (OSC, ANE...) et d'autre part qu'ils intègrent les OSC dans les projets GMV.

Prochains événements en lien avec la GMV :

- Lancement d'un réseau de recherche internationale pour la GMV les 25 et 26 avril 2023 à Djibouti. Le GTD y sera représenté par le CARI à l'invitation de l'IRD.
- Une journée d'échange est envisagée par le GRET les 11 et 12 septembre 2023 pour questionner la manière dont sont prise en compte les enjeux fonciers au sein de la GMV. Cette journée sera portée par le CSFD et le Comité technique « Foncier & Développement ».
- Rencontre Afrique-Grande Muraille Verte le 23 mai 2023 : Événement organisé par la Mission Climat de Cités Unies France et présidé par la maire de Poitiers. La place des collectivités territoriales et leur implication au sein de l'IGMV représentera une thématique majeure.
→ C'est un espace d'échange entre collectivités territoriales auquel le GTD pourrait participer.



2. Actualités du CSFD

⇒ Présentation de Jean-Luc Chotte président du CSFD

- Renouvellement de l'équipe du CSFD
- Rédaction d'un ouvrage aux éditions « Quae » sous la forme de question/réponse sur la désertification avec une participation du CARI (parution en fin d'année 2023)
- Organisation d'une rencontre sur la GMV et le foncier les 11 et 12 septembre à Montpellier, avec la participation de l'AFD → Identification des expériences et des enjeux sur les questions foncières à différentes échelles.
- Proposition de 2 sujets de Master : 1/ Urbanisation et désertification 2/ Migration et désertification ⇒ des restitutions sont prévues et seront ouvertes aux membres du GTD.
- Participation au CRIC21 en octobre 2023
- Participation à la COP28 sur le climat : un des objectifs est de renforcer la collaboration avec l'initiative 4 pour 1000.
- Collaboration avec univers/science ; participation à la nuit de la lecture
- L'association Terre Agir lance une initiative qui vise à promouvoir les jeunes reporters sur l'environnement.
- Réalisation d'un webdocumentaire sur la désertification.

3. Présentation sur les actualités de la CNULCD (cf. PPT *Présentation actualités CNULCD*)

⇒ Présentation de Manon Albagnac

Retour sur la COP15 de la CNULCD, les actualités et les prochains événements de la Convention.

Temps d'échange

Échanges en lien avec le suivi de la CNULCD

Dans la cible 10 de la Convention biodiversité, le terme d'agroécologie est cité.

La GMV est trop centrée sur la CNULCD, elle devrait aussi s'inscrire dans la Convention biodiversité.

Il faut rappeler l'importance d'établir une synergie entre les 3 Conventions des Nations unies. C'est un sujet de discussion au SPI.

Concernant Cités Unies France, la Commission Climat présidée par la maire de Poitiers constitue un espace où l'on peut partager les informations sur la CNULCD.

4. Présentation de l'APAF (Association pour la Promotion des Arbres Fertilitaires, de l'agroforesterie et la foresterie) par Bruno Devresse, Pascal Humbert et Héroïse Tchora (cf. PPT *Présentation APAF GTD*)



L'APAF internationale est un réseau de structures indépendantes. Actuellement il existe 6 APAF situées au Togo, Côte d'Ivoire, Cameroun, Bénin, Burkina Faso et Sénégal.

Il n'y a pas de cadre expatrié ; les différentes APAF africaines sont indépendantes et sont représentées par l'APAF Internationale. La création d'une APAF se fait sous l'impulsion d'une volonté locale, à l'initiative des acteurs locaux. Aussi, des conditions sécuritaires favorables pour les conseillers techniques font parties des critères indispensables.

L'objectif général de l'APAF est de vulgariser et développer à grande échelle les techniques agroforestières avec notamment la plantation d'arbres (fruitiers, forestiers et fertilitaires). Son but est aussi de développer un plaidoyer sur l'agroforesterie avec l'utilisation d'arbres fertilitaires (issus de la famille des légumineuses et des Albizia) qui favorisent notamment l'enrichissement des sols en azotes.

L'APAF souhaite reboiser les terres avec l'agroforesterie. Aujourd'hui, il y a plus de 80 000 ha de champs forestiers restaurés et plus de 6000 ha de forêt.

Ce sont principalement des opérateurs de terrain qui œuvrent pour une vulgarisation des techniques en agroforesterie auprès des paysans et une valorisation des champs d'agroforesterie traditionnels. Ces techniques sont aussi valables pour la bande sahéenne.

Des formations autour des techniques du semis en pépinière et de plantation sont organisées au sein des villages.

Les projets démarrent par une expérience au sein d'un village puis après il y a un passage à l'échelle. La formation des villageois s'organise dans un seul et même champ, ensuite il y a une réplique des techniques enseignées dans d'autres parcelles au sein d'autres villages.

L'APAF fait appel à des vulgarisateurs de terrain locaux, qui vont former les villageois dans 5 villages différents avec un suivi. Il y a une coopération importante entre les opérateurs de terrain et les paysans.

Les plans d'arbres fertilitaires sont fournis gratuitement aux paysans. Les paysans n'ont pas beaucoup d'aide extérieure et il n'existe pas de politique agricole commune en Afrique donc l'APAF considère qu'il est normal de fournir gratuitement les moyens de productions.

A noter que des banques de semences peuvent être associées à certaines initiatives.

Les techniques en agroforesterie favorisent l'abandon des intrants chimiques et permettent aux familles d'obtenir plus de revenus. Il y a une bonne rentabilité des exploitations agro-paysannes qui sont passées à l'agroforesterie.

De plus, une étude au Togo en 2018 a démontré que les techniques agroforestières favorisaient une séquestration du carbone dans les sols. Sur 30 ans, il y a eu 200 tonnes de carbone séquestrés dans les sols.

L'APAF a rencontré des problèmes avec les lobbyings de pesticides et a dû faire face fin 2004 à un arrêt de ses financements. Aujourd'hui, l'APAF est financée par des fonds privés.

En savoir plus : www.ong-apaf.org

Temps d'échange

- *Comment gérer les contraintes en ressources hydriques dans les zones sèches ?*

En limitant le nombre d'arbres par hectare et en favorisant la plantation de semence et non de bouture, pour que l'arbre fasse un pivot et aille chercher l'eau en sol profond.

A noter que l'APAF a obtenu 70% de réussite dans les pays du Sahel.

Un problème persiste autour de l'entente entre les villageois et les transhumants.

Un travail de valorisation de l'agroforesterie est prévu en collaboration avec les scientifiques.

5. Présentation du plan d'action du GTD 2023 (Cf. PPT *Présentation plan d'action GTD_2023*)

⇒ Présentation des principales activités prévues et thématiques abordées cette année au sein du Groupe de Travail Désertification et annonce du calendrier 2023 des événements internationaux en lien avec la désertification.

Une mise à jour de la liste des collectivités locales impliquées dans le GTD sera réalisée.

Réalisation d'un support pédagogique sous forme de « repères pour comprendre et agir » sur la GMV à destination des acteurs du développement.

18h : Fin de la réunion

